

Chabert
Lepervanche

* * *

Dans une lettre datée de Paris le 12 juin 1763 et adressée à M. de Ramezay par M. Charly ou M. Charest (la signature n'est pas lisible), on lit :

“ Jamais l'affaire de la Bastille n'a parue aussi mauvaise que depuis qu'il a été permis à chaque prisonnier de faire des mémoires ; ils s'y chargent mutuellement ; c'est à cet égard que je vous écris pour vous prévenir que Corperon (Corpron) met dans le sien qu'on vous a donné gratis les vivres pendant trois ans, et même une somme de 30,000 livres. Je crains que cette déposition ne puisse vous faire tort, pour que s'il est vrai, vous preniez le parti de vous en aller. Je vous prie de ne pas trouver mauvais ce que la seule amitié m'a fait faire.”

M. de Ramezay, ne se sentant pas atteint par cette accusation, ne s'en alla point.

* * *

Acte de sépulture de Jean-Baptiste-Nicolas Roch de Ramezay, paroisse Saint-Sauveur de Blaye (Gironde), France :

L'an mil sept cent soixante dix-sept et le huit du mois de may, a été inhumé dans cette église, le corps de Mrs Jean Baptiste Nicolas Roch de Ramezay, escuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant de roy de Québec en Canada, époux de dame Louise Godefroy de Tonnancourt, agé de soixante neuf ans, et décédé le jour précédent après avoir reçu tous les sacrements. Présents : Raymond Guillon et François Guagnebat.

VALCARCEL, curé.

* * *

Acte de sépulture de Marie-Louise Godefroy de Tonnancourt, veuve de Jean-Baptiste-Nicolas Roch de Ramezay, paroisse Saint-Sauveur de Blaye (Gironde), France :

L'an mil sept cent quatre-vingt-onze et le dix-sept du mois de juillet, a été enterrée dame Marie-Louise de Tho-